

Une convention de partenariat a été signée par [PROMAN](#) (site à Lyon), agence d'intérim, et [POLE EMPLOI AUVERGNE RHONE ALPES](#). Les deux structures s'engagent pour 3 ans à mettre en oeuvre ressources et compétences en vue de faire face aux besoins de main d'oeuvre dans la région, aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.

www.proman-emploi.fr / www.pole-emploi.fr